



MON EX A DEPOSER PLAINTE CONTRE MOI

Par **coeurbrise**, le **09/08/2009** à **17:03**

Bonjour,

Voilà, il y'a 3 mois, mon ex à porté plainte contre moi car j'ai osé envoyé des mails à une personne de sa famille et à son petit copain de l'époque (car depuis les mails qu'il a reçu il a décidé de la quitter comme de juste), je leur disait juste des choses vraies (comme quoi nous étions resté en très bons contacts, qu'elle tenait à moi, qu'elle voulait pas me perdre et aussi le fait que je l'ai toujours aidé humainement, matériellement et financièrement) tout ça même si notre rupture datait de plusieurs mois et qu'elle avait été décidé par elle.

Je ne l'ai jamais menacé ni frappé ni harcelé.

Donc, je souhaiterais savoir ce que je peux faire car j'ai la preuve que ce que j'ai dis à ces je n'accepte pas d'etre sali (car biensur elle a raconté une version qui l'arrangeait elle) et j'aimerais que vous me disiez qu'elle type de plainte elle peut avoir déposé et quels sont mes recours ?

P.S. : Un autre petit détail, c'était toujours moi qui la rappelait car elle avait un forfait bloqué et moi un illimité.

Par **Kely**, le **12/10/2009** à **01:40**

bonjour,

Aïe ! c'est peut être justement ce petit détail qui risque de vous ennuyer dans cette procédure... Non?

Le fait que ce soit vous qui l'appeliez souvent plutôt qu'elle car elle a un forfait bloqué ... Cela peut être vu comme des appels malveillants, répétés? Qu'en pensez vous ?

tenez moi courant sur kelyhadd@hotmail.com

a bientôt